

Retrouver l'intégralité du Procès-Verbal du Conseil Municipal et le flash à l'entrée de la mairie
et sur <https://www.clissonsevremaire.fr/oh-decouvrir/16-communes/pages-des-communes/saint-hilaire-de-clisson>

Synthèse du Conseil Municipal du 04 février 2021

Subventions aux associations et participations 2021

Le Conseil Municipal a voté une partie des subventions aux associations selon le détail ci-dessous :

ASSOCIATION OU ORGANISME	SUBVENTION 2021 en €
SPORTS - LOISIRS - CULTURE	
A.A.S.H. Basket	1 616.50 (26.50 par enfant)
Bad L'aile	150
ACCA (piégeage et régulation des nuisibles pour la protection des cultures)	1 400
Les Amis de Planète Lecture (Bibliothèque)	600
Graines d'artistes	90
Puerta Del Baile	100
Comité de jumelage Klettgau	300
USEP	150
Office Intercommunal des Sports	410
Animation sportive départementale	1650
SOCIAL ET SANTÉ	
Amicale des Donneurs de Sang	90
ADMR	600
SEMES	1381.80
Prévention routière	30
CCAS	4000
DIVERS ET PARTICIPATIONS	
ADIL Loire-Atlantique	130
Amicale Laïque	300
Ecole de Clisson	500
Ecole de Clisson (restaurant scolaire)	200
Multi accueil Clisson	6000
Calèche	8000
AMF 44	630
Association des maires du Vignoble Nantais	25
Participation piscine agglo	3600

Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable au Projet Local de l'Habitat.

Le PLH est le document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat des collectivités, à l'échelle communautaire.

Dans ce document sont déclinées, au niveau local, les priorités nationales constitutives de la politique du logement, à savoir, principalement, l'égalité et la cohésion des territoires, la mixité sociale dans l'habitat, la prise en compte des besoins des plus fragiles ainsi que la garantie du droit au logement, tout en assurant une gestion économe de l'espace, dans un objectif de lutte contre l'étalement urbain. Le PLH permet également l'adaptation de ces grands principes nationaux aux besoins, à la spécificité et à l'hétérogénéité des territoires, à la réalité des contextes démographiques, économiques, sociaux, sociétaux et géographiques. L'enjeu du PLH est de permettre la réalisation de cet objectif de construction, de manière équilibrée et responsable sur le territoire, suivant cinq grandes orientations qui se déclinent en 15 actions comme par exemple le développement d'une offre de logements à destination des jeunes actifs ou encore favoriser le soutien à domicile des personnes âgées.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 4 mars 2021

Adresse

Mairie

1 place de l'église
44190 Saint Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture au public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
- mercredi et jeudi : 9h - 12h30
- samedi : 9h - 12h

Informations communales





Le service de l'urbanisme de la mairie vous informe :

L'**Enquête Publique du PLU** indiquée sur le bulletin annuel pour fin 2020 - début 2021, se fera finalement du **22/03 au 22/04/2021**.

Merci de votre compréhension

RAPPELS VOIRIE

-  - Le stationnement devant la boulangerie est interdit même pour quelques minutes.
 -  - La rue de la Garenne est en sens unique au départ de la boulangerie et par conséquent en sens interdit au départ de l'église.
- Il est du devoir de chacun de respecter les règles routières sous peine de verbalisation.

OBJETS PERDUS

Des objets (clés, doudous, sac à dos, papiers officiels, vêtements...) sont régulièrement retrouvés et rapportés en mairie.

Pensez à vous renseigner et à téléphoner sur les horaires d'ouverture pour récupérer votre bien !!



BALAYAGE DES RUES :

Le prochain balayage des rues est prévu pour le **Vendredi 19 février 2021**.



INFORMATION FINANCES PUBLIQUES au BAR TABAC L'Ami-Temps

Pour faire suite à l'information rédigée sur le Flash de janvier 2021, concernant les Finances Publiques, nous vous précisons que le **Bar-Tabac-Relais Poste «L'Ami-Temps»** de St Hilaire de Clisson dispose également de l'agrément pour le paiement des impôts :

Paiement jusqu'à 300€ possible en espèces ou CB (minimum 5€), au-delà de 300€ paiement en CB uniquement.

Informations diverses

Rappel : ADIL – Maison de l'Habitat :

Les Agences Départementales pour l'Information sur le Logement (ADIL) sont des associations loi 1901 ayant pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations en matière de logement, de questions juridiques, financières et fiscales. Dans le domaine juridique, l'ADIL informe sur les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyer et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...).

PERMANENCES à CLISSON sur RDV le 1^{er} mercredi du mois et le 4^e mardi du mois de 14h à 16h.

À prendre en ligne sur : www.adil44.fr

Salle du Viaduc – garenne Valentin – Place de la Trinité (près de l'église)



Autocollants STOP PUB :

L'autocollant **STOP PUB** est un dispositif citoyen apparu à la fin des années 1990 et popularisé en 2004 par le ministère de l'écologie. Il consiste à signifier son refus de recevoir la publicité papier dans sa boîte aux lettres, il a pour seule vocation d'éviter le gaspillage de ce papier.

La mairie met à disposition gratuitement des autocollants « STOPUB ». N'hésitez pas à le demander.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Date des collectes de sang à CLISSON pour 2021 :

- Samedi 27/02 et lundi 01/03
- Samedi 15 et lundi 17 mai
- Samedi 31 juillet et lundi 2 août
- Samedi 16 et lundi 18 octobre
- Lundi 20 décembre

Médiathèque – Cercle Olivier de Clisson



Adresse

Mairie

1 place de l'église
44190 Saint Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture au public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
- mercredi et jeudi : 9h - 12h30
- samedi : 9h - 12h

Informations communautaires

À compter du 16 janvier 2021 un couvre-feu s'applique de 18h à 6h sur l'ensemble du territoire métropolitain.

L'attestation de déplacement dérogatoire n'est pas nécessaire en journée ni pour se déplacer entre régions, en revanche elle est **obligatoire pour se déplacer durant le couvre-feu de 18h à 6h.**

Le non-respect du couvre-feu entraînera :

Première sanction : une amende de 135 euros, pouvant être majorée à 375 euros

En cas de récidive dans les 15 jours : une amende de 200 euros, pouvant être majorée à 450 euros

Après 3 infractions en 30 jours : une amende de 3750 euros passible de 6 mois d'emprisonnement.

L'attestation de déplacement dérogatoire durant les horaires de couvre-feu est téléchargeable sur :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement-couvre-feu>

Service transports Ferroviaires :

La Région Pays de la Loire organise prochainement sur le secteur une réunion du **Comité de ligne «Anjou – Choletais»** concernant les lignes ferroviaires et routières suivantes :

Il concerne les axes ferroviaires et routiers suivants :

- ☞ Ligne 4 « Nantes – Angers »
 - ☞ Ligne 6 « Nantes – Cholet »
 - ☞ Ligne 21 (section) « Angers – Sablé sur Sarthe »
 - ☞ Ligne 7 « Nantes – Cholet – Poitiers »
 - ☞ Et toutes les lignes routières régulières interurbaines du réseau Aléop en Maine-et-Loire
- ☞ Ligne 19 « Angers - Saumur »
 - ☞ Ligne 20 « Angers – Cholet »
 - ☞ Ligne 18 « Angers – Châteaubriant »



Réunion le Jeudi 18 février 2021 à 19 h (ou en streaming sur Youtube)

L'accès à la réunion est libre et ouverte à tous. Les personnes intéressées pourront télécharger, quelques jours avant le 18/02, le dossier de réunion sur le site internet à l'adresse suivante :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/comite-de-lignes-anjou-choletais>

Pour toute information complémentaire sur les Comités de lignes, les voyageurs du réseau Aléop peuvent s'adresser à : *Région Pays de la Loire - Direction des Transports et des Mobilités*

Courriel comitedelignes@paysdelaloire.fr

PLAN CLIMAT

Clisson Sèvre et Maine Agglo s'est lancée dans un plan ambitieux pour le climat avec l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Objectif : définir une stratégie locale et un plan d'actions en faveur du climat et de la transition énergétique. A chaque étape de ce projet, le public a été associé et la concertation se poursuit aujourd'hui.

Avant l'approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial par le Conseil Communautaire, **une grande phase de concertation s'ouvre du 1^{er} février au 3 mars 2021.**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

<https://agissonspourleclimat.clissonsevremaine.fr>

Pour participer :

<https://avisplanclimat.clissonsevremaine.fr>



Adresse

Mairie

1 place de l'église
44190 Saint Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture au public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
- mercredi et jeudi : 9h - 12h30
- samedi : 9h - 12h

Associations Hilairoises

Bibliothèque « Planète Lecture »

2^{ème} édition du prix de la BD Jeunesse : Plume d'OH !

Vous avez entre 9 et 12 ans ? Vous avez jusqu'au 31 mai pour voter !

Les bibliothécaires, le service Culture de l'Agglo et la Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique vous ont sélectionné 5 Bandes dessinées jeunesse sur le thème des Mythes et Légendes :

- Kihoro de Brunowaro et R Guérin
- Les aventures du Roi Singes de S. Melchior et V. Sorel
- Nico Bravo de M. Cavallaro
- Sacrées Sorcières de R. Dahl et P. Bagieu
- Sœur d'Ys de M. Tobin et J. Rioux



Après avoir lu sur place ou emprunté les BD, les jeunes de 9 à 12 ans pourront voter pour leur ouvrage préféré dans chaque bibliothèque participante jusqu'au 31 mai 2021.

Bulletins de vote et urne seront à disposition.



N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque et à découvrir les ouvrages mis à votre disposition.

La consultation sur place des documents est ouverte à tous.

Pour le prêt des documents, l'adhésion est obligatoire : **8€ par famille.**

Adhésion gratuite pour les enfants de la commune de moins de 14 ans.

Heure du conte : **Prochains rendez-vous : les mercredis 17 février, 17 mars à 10h**

Dans le respect des consignes sanitaires

INFORMATION AMICALE LAÏQUE



Vente de fromages de Franche-Comté



Organisée par l'Amicale Laïque

Les fromages, en provenance directe des fromageries du Lomont (dans le Doubs se conservent environ 1 mois au frigo (dans le bac à légumes) ou peuvent très bien se congeler.

Vous pouvez envoyer vos commandes par mail **avant le 18 février** à :

amicalelaiqueth@gmail.com (en précisant vos coordonnées).

Merci de nous remettre le règlement (par chèque à l'ordre de l'Amicale Laïque via la boîte aux lettres de l'Amicale, située devant l'école Simone VEIL.

Les fromages seront livrés le **vendredi 12 mars**.

N'hésitez pas à en parler à votre entourage ! Famille, amis, collègues, voisins.

Tous les fromages sont réalisés de façon artisanale et sont au lait cru	Poids des parts (à 30g près)	Prix unitaire	Quantité	Coût = prix unitaire x quantité
Comté jeune (6 mois)	500 g	7,50 €		
	1 kg	15 €		
Comté fruité (12 mois)	500 g	9,50 €		
	1 kg	19 €		
Comté vieux (18 mois)	500 g	12 €		
	1 kg	24 €		
Morbier (6 semaines)	500 g	7,50 €		
	1 kg	15 €		
Raclette nature	500 g	7 €		
	1 kg	14 €		
Mont d'or moyen (pour environ 4 personnes)	unité	12 €		
			Coût total	

« à recopier sur papier libre pour faire votre commande »

Bienvenue aux nouveaux hilairois



Jane Heissler Lenoir née le 12 janvier 2021

Adresse

Mairie

1 place de l'église
44190 Saint Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture au public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
- mercredi et jeudi : 9h - 12h30
- samedi : 9h - 12h